

UNIDIS

23 rue d'Aumale
75009 Paris

A l'attention de Madame Caroline ANQUETIL Déléguée Générale

Bordeaux, le 13 janvier 2023

Objet : poursuite du processus d'investissement sur la Formation Papetière

Madame la Déléguée Générale,

En tout premier lieu, nous souhaitons présenter, à vous et vos proches, ainsi qu'à l'ensemble de la profession papetière, nos vœux de succès dans vos projets de développement. Les enjeux de formation en font évidemment partie.

C'est à ce propos que nous revenons vers vous, suite à la table ronde du 22 novembre 2022, organisée par vos soins, suite à la demande de la Filpac-CGT du 11 juillet, qui a bien voulu prendre en considération la démarche de notre Association.

Si l'AAPB, dans le développement du projet ORIGAMI, avait inclus la question du CFA dans ses propositions de partenariat, c'est par ce que nous avons eu conscience très tôt de l'importance du renouvellement des compétences papetières. Nous avons alors contacté tous les acteurs concernés, ce qui a généré la rencontre du 22 novembre.

Les échanges nous ont convaincus que l'AAPB a mis le doigt sur un sujet qui fédère toutes les parties prenantes du secteur papetier et de la formation, lesquelles sont confrontées à un défi majeur d'attractivité des métiers papetiers et d'offre de formation adaptée aux nouvelles aspirations sociétales.

Notre participation au Forum des Métiers, organisé par le Lycée Gaston CRAMPE d'Aire sur l'Adour, 6 décembre dernier, nous à renforcés dans l'idée que les métiers papetiers étaient loin d'apparaître dans le spectre d'offre de formation. La notion même de CFA Papetier a disparue.

A la suite de la réunion du 22 novembre, nous avons suggéré les axes suivants :

- Fédérer les énergies face à l'enjeu de renouvellement des compétences. La profession a déjà mis en place des lieux d'échange comme « Paper-team » ; il faut aller au-delà du

partage de bonnes pratiques pour structurer une approche de filière. Est-ce que Paperteam peut répondre à la proposition de la Région de mettre en place un consortium dans le cadre du IFPAI ?

- Revisiter l'image de la filière papetière et de ses métiers face aux difficultés d'attirer les jeunes générations (le papier a de l'avenir et ses métiers sont passionnants),
- Amplifier les outils existants et innover en matière de recrutement (sourcing familial, reconversions de demandeurs d'emploi, Job-dating, immersion, ...).
- Revisiter les contenus et moyens de formation : articulation Ecole/Entreprise, CFA du futur, CQP, articulation formation générale/formation spécifique, utilisation des nouvelles technologies, ...),
- Valoriser les parcours de tutorat dans les entreprises.

L'intérêt des participants présents implique que les discussions et propositions se poursuivent par des actions concrètes, notamment par un engagement concret des entreprises du secteur.

Avec modestie mais détermination, l'AAPB entend prendre toute sa part dans ce processus de réflexion.

C'est à ce titre que nous revenons vers vous car votre compte-rendu de la réunion du 22 novembre n'est pas explicite sur la place que nous pourrions occuper pour apporter notre pierre au sujet.

Nous sommes ainsi preneurs de votre retour.

Bien cordialement

L'AAPB

Copie à Mr Carlos TUNON, secrétaire de la Filpac-CGT